Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213501893-20251217-2025_88_03-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTGERMONT (ILLE-ET-VILAINE)

Délibération n° **2025 – 88 - 03** - Séance 17 décembre 2025

En exercice : **20**

Présents : **14**

Qui ont pris part à la délibération : **16**

Date de la convocation : **9 décembre 2025**

Date de l'affichage : **9 décembre 2025**

L'An deux mille vingt-cinq, le **mercredi dix-sept décembre** à **vingt** heures **trente**, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de **Monsieur Laurent PRIZÉ, Maire**, au sein du lieu habituel de ses séances, après avoir été convoqué, conformément à l'article L. 2121 - 10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Laurent PRIZÉ, David MAURUGEON, Hervé LHERMITTE, Florence HUGUENIN, Stéphane GUILLOU, Isabelle LOMMERT, Rémy GENDROT, Delphine COËTMEUR, Bertrand GUITTON, Bertrand MARCHERON, Dominique RICHARD, Véronique TAVERNIER, Nathalie LE DÉVÉHAT, Caroline GAVARD,

Excusés : Jean-Yves QUÉLENNEC, (pouv à C. Davard), Aurélie de la MOTTE ROUGE

Absents : Anne-Sophie DESMOTS, Léonce GUIÉNO, Sylvain ROBERT, Jérôme MARQUET

Secrétaire de séance : Stéphane GUILLOU

- **RPQS 2024 - DECHETS**

Monsieur le Maire présente la synthèse du rapport d'activités 2024 et du rapport sur le prix du service de prévention et de gestion des déchets.

Une version numérique de ce rapport est également consultable en ligne par les membres du Conseil Municipal.
Une note de synthèse a été transmise à chaque conseiller municipal.

Après cette présentation, le Conseil Municipal :

- Prend acte du rapport d'activités 2024 et du rapport sur le prix du service de prévention et de gestion des déchets à Rennes Métropole.
- Pour ce rapport, le conseil émet les remarques ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213501893-20251217-2025_88_03-DE

- Il est indiqué dans le rapport que le coût du service pour les particuliers est contenu alors qu'en réalité il augmente,
- Concernant l'engagement pris de baisser le coût de la taxe lorsque les travaux de l'UVE seront finis et qu'il entrera en service, quel en sera le montant / principe de calcul ?

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance

Stéphane GUILLOU

Le Maire

Laurent PRIZÉ